

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Maisons-Alfort, le 03 décembre 2021

Programme national de recherche Environnement-Santé-Travail : Résultats des appels à projets de recherche 2021

Trente-trois projets de recherches ont été sélectionnés par l'Anses en 2021 dans le cadre du PNR EST. Ils seront financés pour un montant total de 6 millions d'euros. Ces recherches apporteront des connaissances sur les risques environnementaux pour la santé humaine, en population générale ou au travail, et pour les écosystèmes.

298 projets ont été soumis début 2021, en réponse à deux appels à projets, le premier à vocation généraliste et le second sur le thème « radiofréquences et santé ». Après un processus de sélection rigoureux s'appuyant sur les évaluations des comités scientifiques, **33 projets ont été retenus.**

Sélectionnés dans le cadre du Programme national de recherche Environnement-Santé-Travail ([PNR EST](#)) piloté par l'Anses, ces projets sont financés sur des budgets délégués par les ministères chargés de l'environnement, du travail et de l'agriculture, ainsi que par des fonds provenant d'établissements partenaires. Pour la quatrième année, un budget spécifique du ministère de la Transition écologique et solidaire a permis de soutenir des projets sur le thème des perturbateurs endocriniens. Enfin, des fonds supplémentaires ont permis de soutenir un projet sur la qualité de l'air lié à la pollution atmosphérique.

Apporter des connaissances dans les domaines d'expertises de l'Anses

Ces projets apporteront des connaissances dans les différents **domaines d'expertise de l'Anses** et en particulier sur les risques sanitaires pour la population générale comme en milieu professionnel, ainsi que les risques pour les écosystèmes ou la qualité des milieux, avec un apport des sciences humaines

et sociales. **Différentes pathologies humaines** sont étudiées, comme le cancer, les maladies respiratoires et intestinales, le diabète, les troubles musculo-squelettiques ou la maladie de Parkinson.

Plus précisément, les projets retenus pour 2021 s'intéressent à **un ou plusieurs types d'exposition environnementale et professionnelle** :

- Treize projets portent sur les agents chimiques, dont neuf projets concernent les perturbateurs endocriniens ;
- Sept projets concernent la problématique des contaminations émergentes, non encore explorées ou nouvelles, parmi elles, cinq étudient les micro et nano-plastiques ;
- Six projets concernent la thématique radiofréquences et santé ;
- Cinq s'intéressent aux expositions professionnelles et à la santé au travail ;
- Cinq traitent de l'exposition et des risques liés aux particules ou fibres présents dans l'air ;
- Enfin, cinq projets portent sur des agents biologiques, dont trois dans le cadre de la lutte antivectorielle (agents pathogènes transmis par les vecteurs, notamment les moustiques et les tiques), un sur l'antibiorésistance et un autre sur les moisissures dans les habitations.

Par ailleurs, dans ces projets, neuf s'intéressent aux poly-expositions aux agents chimiques et/ou physiques ou encore aux effets « cocktail » contribuant ainsi à l'apport de connaissance sur l'exposome.

Vingt-huit projets seront financés par l'Anses (5,1 M€), trois seront soutenus par l'Institut thématique multiorganisme Cancer de l'Alliance Aviesan (Alliance nationale pour les sciences de la vie et de la santé), dans le cadre du Plan Cancer (0,60 M€), et deux projets par l'ADEME (Agence de la transition écologique) (0,26 M€).

Pour en savoir plus :

- [Voir la page sur le PNR EST](#)
- [Voir la liste des projets sélectionnés](#)
- [Voir les résumés des projets sélectionnés](#)
- [Voir la liste des membres du comité scientifique du programme de recherche](#)

Le PNR EST

Le Programme national Environnement-Santé-Travail (PNR EST), coordonné par l'Anses, finance des recherches sur les risques pour la santé liés à notre environnement, y compris professionnel, et sur les risques pour les écosystèmes.

Ses objectifs :

- Produire des connaissances scientifiques sur les risques sanitaires liés à l'environnement et au travail, qui sont nécessaires à l'Anses pour mener ses expertises : soit en produisant des données qui serviront à de futures expertises, soit en comblant les manques de connaissance pointés dans des rapports précédents.
- Développer de nouvelles méthodes et outils d'analyse des risques sanitaires.
- Structurer la recherche et les équipes scientifiques sur les problématiques en lien avec la thématique environnement-santé-travail.

Contacts presse

ANSES

01 49 77 13 77 - 01 49 77 22 26 - 01 49 77 28 20

presse@anses.fr

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses)

apporte aux décideurs publics les repères scientifiques nécessaires pour protéger la santé de l'Homme et de l'environnement contre les risques sanitaires. Elle étudie, évalue et surveille l'ensemble des risques chimiques, microbiologiques et physiques auxquels les Hommes, les animaux et les végétaux sont exposés, et aide ainsi les pouvoirs publics à prendre les mesures nécessaires, y compris en cas de crise sanitaire. Agence nationale au service de l'intérêt général, l'Anses relève des ministères en charge de la santé, de l'environnement, de l'agriculture, du travail et de la consommation.